GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

PLAN DE PERFECTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE 1992-1993

Avril 1992
Fredericton N.-B.

ISBN 0-88838-604-4

csi

92-04747/

ORIENTATION ET OBJECTIFS

Suite aux changements d'orientation du système d'éducation entrepris en 1985 au Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Éducation a redéfini le rôle des services de perfectionnement des enseignants et des enseignantes.

Le perfectionnement pédagogique est désormais une composante fondamentale des activités de l'enseignement. Il s'étend à l'ensemble des activités conduisant à l'approfondissement des connaissances et au développement d'habiletés relatives à l'enseignement des programmes d'études prescrits par le ministère de l'Éducation. Une attention toute spéciale sera donc apportée aux services de perfectionnement. Les objectifs généraux du perfectionnement pédagogique sont d'améliorer la qualité de l'enseignement et d'assurer un enseignement efficient et efficace des programmes d'études prescrits par le ministère de l'Éducation. Ces objectifs sont actualisés par des interventions en vue d'assurer la mise à jour des connaissances par rapport à l'enseignement, aux services de soutien pédagogique et à la supervision de l'enseignement.

Cette année, le ministère de l'Éducation propose aux conseils scolaires un septième plan de perfectionnement pédagogique. Une partie importante de ce plan présente des activités reliées aux nouveaux programmes et aux programmes révisés, tant à l'élémentaire qu'au secondaire. Des plans de perfectionnement sont prévus par rapport à la mise en place des nouveaux services d'enseignement préscolaire. De plus, la direction des services aux élèves bénéficiera de toute une gamme d'ateliers répondant à leurs besoins. Une attention toute spéciale sera accordée à la formation reliée à l'intégration des élèves à besoins spéciaux.

FINANCEMENT ET MODALITÉS

Les plans de perfectionnement pédagogique qui vous sont proposés comportent généralement l'une ou l'autre des composantes suivantes ou les trois à la fois :

a) une ou des réunions des responsables de matière ou des services.

b) une ou des sessions de formation pédagogique en vue de l'implantation et de l'enseignement des programmes nouveaux ou révisés ou en vue d'améliorer la livraison de services éducatifs.

c) des sessions de formation universitaire prévues pour ceux et celles qui vont enseigner les programmes nouveaux ou révisés ou qui vont assurer la livraison de services éducatifs.

D'une manière générale, les dépenses encourues pour participer à des sessions de formation autres que les sessions de formation universitaire seront remboursées directement aux participants et participantes aux activités de perfectionnement pédagogique.

Les rencontres avec les responsables de matière seront à la charge du ministère de l'Éducation.

Les sessions de formation reliées à l'enseignement des nouveaux programmes et des programmes révisés seront à la charge du ministère de l'Éducation. Le ministère de l'Éducation ne paiera pas de frais de suppléance à l'élémentaire. Toutefois, afin de faciliter la tenue des réunions des spécialistes oeuvrant à l'élémentaire, nous nous engageons à rembourser les coûts de la suppléance pour ces personnes. On nous informe que le problème se présente principalement pour les enseignants et les enseignantes en éducation physique. Au secondaire, il est recommandé de réduire au minimum la suppléance afin d'en diminuer les coûts d'autant.

Les sessions de formation universitaire seront à la charge des conseils scolaires. Le ministère de l'Éducation remettra aux conseils scolaires les sommes d'argent pour couvrir l'inscription aux cours, des responsables de matière et des enseignants et enseignantes qui enseignent actuellement ou qui enseigneront éventuellement le contenu du programme couvert par le cours universitaire offert. Dans le cadre de cette norme, le conseil scolaire détermine qui enseigne ou enseignera tel programme d'études. Les enseignants et les enseignantes pourront être compensé(e)s pour leurs dépenses de repas et de déplacement s'ils ou elles demeurent à plus de 16 kilomètres du lieu de la rencontre. Les conseils scolaires concernés recevront les sommes nécessaires afin de compenser raisonnablement pour les frais de déplacement des participants et participantes.

Les services de perfectionnement pédagogique rembourseront aux conseils scolaires les frais d'inscription, les frais de voyages, d'hébergement et de repas selon les modalités explicitées plus haut. Les frais reliés à l'achat de volumes ou de matériel de toute nature ne seront pas remboursés. Pour être éligibles aux remboursements décrits, les enseignants et les enseignantes devront être inscrit(e)s comme étudiant régulier, étudiante régulière ou comme visiteur. Le statut de l'étudiant et de l'étudiante sera déterminé au moment de l'inscription. Les exigences académiques et les règles d'assiduité seront les mêmes, que l'enseignant ou l'enseignante soit inscrit(e) comme visiteur ou comme régulier(ère). Les étudiants ou étudiantes inscrit(e)s comme visiteur seront exempté(e)s de l'examen final uniquement.

Lorsqu'un enseignant ou une enseignante souhaitera participer à une session de formation universitaire autrement que sous l'un ou l'autre de ces statuts, il ou elle ne pourra pas être éligible aux remboursements des frais qu'il ou elle aura encourus pour assister aux sessions.

À moins qu'il soit autrement spécifié tout enseignant ou toute enseignante intéressé(e) à s'inscrire aux sessions de formation peut le faire. Toutefois seul ceux et celles directement visé(e)s pourront bénéficier d'une compensation de leur conseil scolaire.

Il est à noter que le ministère de l'Éducation ne rembourse pas les dépenses de toutes les sessions universitaires offertes et proposées dans le plan. Certaines activités sont aux frais de l'usager. En consultant le plan, il est possible de savoir quelles sont les activités pour lesquelles les services de perfectionnement n'ont pas prévu de remboursements au conseil scolaire. Pour l'année 1992-1993 seul le cours universitaire en français I et II fera l'objet de remboursements.

Les sessions de formation universitaire seront offertes par le personnel de l'Université de Moncton ou par des personnes reconnues par l'Université. Le but de ces sessions universitaires est de donner une formation dans le domaine de la discipline d'enseignement.

Des directives uniformes concernant les dépenses de voyage, d'hébergement et de repas seront distribuées aux responsables des diverses activités de perfectionnement. Ces directives s'inspirent de celles publiées par le Conseil de gestion du Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Des convocations seront envoyées dans les semaines qui précèdent chacune des activités des plans de perfectionnement pédagogique. La Direction des Services de Perfectionnement pédagogique s'assurera que les échéanciers proposés dans le plan seront respectés. En d'autres mots, les plans ne sont pas des avis de convocation. La Direction des Services de Perfectionnement veut faire de ce plan, un instrument utile de planification des activités des divers intervenants ou intervenantes intéressé(e)s.

LE PLAN DE PERFECTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE 1992-1993

Le ministère de l'Éducation met à la disposition des conseils scolaires et de leur personnel scolaire les plans de perfectionnement pédagogique suivants :

Programme d'études

1:00 Sciences
2:00 Sciences humaines
3:00 Français
4:00 Mathématiques
5:00 Anglais langue seconde
6:00 Initiation à la technologie
7:00 Sciences familiales
8:00 Éducation physique
9:00 Éducation artistique
10:00 Français à l'élémentaire
11:00 Mathématiques et Sciences à l'élémentaire

Approches pédagogiques

12:00 Droits humains et solidarité internationale
13:00 Stage de l'A.C.E.L.F.
14:00 Gestion des apprentissages

Services aux élèves

15:00 Adaptation scolaire
16:00 Malentendants
17:00 Handicapés de la vue
18:00 Psychologie scolaire
19:00 Orientation scolaire
20:00 Travailleurs sociaux

Autres

21:00 Bibliothèques scolaires
22:00 Maternelles
23:00 Évaluation

1:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ AU PROGRAMME DES SCIENCES AU SECONDAIRE.

Les sessions de formation en sciences viseront principalement à continuer la formation en sciences 8e année, à donner une formation en développement de la pensée critique en sciences 7e année, et à présenter les orientations voulues pour le développement des habiletés intellectuelles au secondaire deuxième cycle.

1:01 Session de formation reliée à l'implantation du nouveau programme des sciences de la 8e année

Nous vous proposons une deuxième session de formation de deux jours destinée aux enseignants et aux enseignantes des sciences de la 8e année. Le but de la session est de donner une formation en évaluation reliée à l'enseignement du nouveau programme de la 8e année.

Cette session de deux jours sera offerte sur une base régionale aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	17 et 18 septembre 1992	32, 33 (3)
Bathurst	21 et 22 septembre 1992	01, 35, 37, 41 (5, 7)
Tracadie	24 et 25 septembre 1992	05, 06, 07 (9)
Moncton	1er et 2 octobre 1992	12, 13, 39, 51, 52, 53 (1, 11)

1:02 Session de formation en développement de la pensée critique

Une session de formation en développement de la pensée critique dans l'enseignement des sciences est offerte à un groupe d'enseignants et d'enseignantes désigné(e)s.

Le but de la session est de donner aux enseignants et aux enseignantes des sciences du niveau secondaire premier cycle, une formation dans les techniques pédagogiques permettant de développer les habiletés intellectuelles reliées à la pensée critique.

Cette session sera proposée à un groupe d'enseignants et d'enseignantes choisi(e)s. Elle est d'une durée de deux jours. Elle aura lieu en avril 1992.

1:03 **Réunion des responsables du secondaire deuxième cycle**

Une session de formation sera offerte aux responsables de l'enseignement des sciences au secondaire deuxième cycle.

Le but de la rencontre est de dégager les grandes orientations en enseignement des sciences pour les années à venir et de plus de donner une formation reliée à l'utilisation des laboratoires et par rapport aux révisions des programmes de la 10^{e} année et de présenter la nouvelle définition du domaine suite à la révision du programme de Physique 5111, 5112.

Cette session d'une journée sera tenue au niveau provincial, à Fredericton, les 21 et 22 mai 1992.

2:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ AUX PROGRAMMES DES SCIENCES HUMAINES.

Les sessions de formation en sciences humaines offertes dans le plan de l'année 1992-1993 visent essentiellement à donner une formation par rapport aux programmes suivants: Institutions politiques, économiques et juridiques 4311 et Géographie du Canada 4111 et 4112.

2:01 Session de formation reliée à l'implantation du programme d'Institutions politiques, économiques et juridiques (4311)

Une session de formation sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes du programme d'Institutions politiques, économiques et juridiques (4311).

Le but de cette session de formation est de donner un suivi en évaluation des apprentissages relié à la mise en application du programme.

La session d'une durée d'une journée se tiendra à Bathurst le 2 octobre 1992.

2:02 Session de formation reliée au programme de Géographie du Canada (4111 et 4112)

Une session de formation sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes du programme de Géographie du Canada (4111 et 4112).

Le but de la session est de donner une formation, par rapport au programme revisé et au matériel de base ainsi qu'à l'évaluation des apprentissages.

Les personnes ressources seront Denyse Pelletier, Michel Brousseau, Fernande McLauglin et Monique Morin.

La réunion de trois jours sera tenue au niveau provincial à Bathurst, les 20, 21 et 22 mai 1992.

3:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ AU PROGRAMME DE FRANÇAIS SECONDAIRE

Un plan de mise en oeuvre du nouveau programme de français au secondaire a déjà été transmis aux directions générales des conseils scolaires.

Pour l'année 1992-1993, il y aura de la formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme de la 9e année et des nouveaux programmes de français I et II. De plus, il sera offert de la formation reliée à la mise à l'essai des nouveaux programmes de français III et IV.

3:01 Session de formation reliée au nouveau programme de français de la 9e année. (6e session)

Des sessions de formation reliées au nouveau programme de français de la 9e année seront offertes aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes de la 9e année.

Le but de ces sessions est de poursuivre la formation en évaluation des apprentissages.

La personne ressource de ces sessions sera Michel Juneau.

Elles seront d'une durée d'une journée et seront offertes dans cinq régions aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	14 avril 1992	01, 32, 33
Bathurst	28 avril 1992	35, 37, 41
Tracadie	29 avril 1992	05, 06, 07
Richibouctou	30 avril 1992	12 39, 53
Moncton	1er mai 1992	13, 51, 52

3:02 **Session de formation reliée au nouveau programme de français de la 9e année. (7e session)**

Des sessions de formation reliées à l'enseignement du nouveau programme de français de la 9e année seront offertes aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes de ce niveau.

Le but de ces sessions est de donner une formation sur l'utilisation du conte.

La personne ressource de cette session sera Annick Vanbrugghe.

La session d'une durée d'une journée sera présentée dans cinq régions aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	14 octobre 1992	32, 33 (3)
Richibouctou	1 octobre 1992	12, 39, 53 (11)
Moncton	2 octobre 1992	13, 51, 52 (1)
Bathurst	15 octobre 1992	1, 35, 37, 41 (5, 7)
Tracadie	16 octobre 1992	05, 06, 07 (9)

3:03 **Session de formation reliée à la mise en oeuvre des nouveaux programmes de français I et II. (1re session)**

Une première session de formation reliée à la mise en oeuvre de ce nouveau programme de français sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes de la 10e année.

Le nouveau programme sera présenté lors de cette première rencontre.

La personne ressource sera Annick Vanbrugghe.

La session d'une durée d'une journée aura lieu dans cinq régions aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Richibouctou	9 avril 1992	12, 39, 53
Moncton	10 avril 1992	13, 51, 52
Edmundston	15 avril 1992	01, 32, 33
Tracadie	22 avril 1992	05, 06, 07
Bathurst	23 avril 1992	35, 37, 41

3:04 **Session de formation reliée aux nouveaux programmes de français I et II. (2e session)**

Une session de formation sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes du nouveau programme de français I et II.

Le matériel didactique de base sera présenté lors de cet atelier.

La personne ressource sera René Lahaie.

La session d'une durée d'une journée sera présentée dans cinq régions aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	25 mai 1992	01, 32, 33
Bathurst	26 mai 1992	35, 37, 41
Tracadie	27 mai 1992	05, 06, 07
Richibouctou	28 mai 1992	12, 39, 53
Moncton	29 mai 1992	13, 51, 52

3:05 **Session de formation reliée aux nouveaux programmes de français I et II. (3e session)**

Une session de formation sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes des nouveaux programmes de français I et II.

Le but de cette session sera de donner une formation relative à l'habileté à écrire.

La personne ressource de cette session sera Claude Lamarche.

Cette session sera d'une durée d'une journée et sera présentée dans cinq régions aux dates et aux lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	19 octobre 1992	32, 33 (3)
Bathurst	20 octobre 1992	1, 35, 37, 41 (5, 7)
Tracadie	21 octobre 1992	05, 06, 07 (9)
Richibouctou	22 octobre 1992	12, 39, 53 (11)
Moncton	23 octobre 1992	13, 51, 52 (1)

3:06 **Session de formation reliée aux nouveaux programmes de français I et II. (4e et 5e sessions)**

Des sessions de formation seront offertes aux responsables et enseignants et aux enseignantes des nouveaux programmes de français I et II.

Le but de ces sessions est de donner de la formation en ce qui a trait à l'évaluation des apprentissages.

La personne ressource sera Michel Juneau.

Ces sessions seront présentées sur deux jours, et seront offertes dans cinq régions aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	26 et 27 octobre 1992	32, 33 (3)
Tracadie	2 et 3 novembre 1992	05, 06, 07 (9)
Bathurst	4 et 5 novembre 1992	01, 35, 37, 41 (5, 7)
Richibouctou	16 et 17 novembre 1992	12, 39, 53 (11)
Moncton	18 et 19 novembre 1992	13, 51, 52 (1)

3:07 **Session de formation reliée à la mise à l'essai des nouveaux programmes de français III et IV**

Une première session de formation reliée à la mise à l'essai du nouveau programme de français III et IV sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes concerné(e)s.

Le but de cette session est de présenter les nouveaux programmes et le matériel didactique de base.

Les personnes ressources seront Annick Vanbrugghe et Suzanne Martin.

Cette session d'une durée de deux jours sera tenue à Fredericton les 21 et 22 mai 1992.

3:08 **Session de formation reliée à la mise à l'essai des nouveaux programmes de français III et IV**

Une deuxième session de formation reliée à la mise à l'essai du nouveau programme de français sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes concerné(e)s.

Cette session a pour but de permettre un retour sur la mise à l'essai.

La session d'une durée d'une journée aura lieu le 30 octobre 1992 à Fredericton.

3:09 **Session de formation universitaire reliée aux nouveaux programmes de français I et II.**

Une session de formation universitaire reliée au nouveau programme de français I et II sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes de la 10^{e} année.

Cette session de formation est axée sur la didactique et le contenu des programmes de français I et II.

Les personnes ressources seront Yvon Bellemare et Christiane Villeneuve.

Cette session d'une durée de sept jours dont cinq jours à l'été et deux à l'automne se tiendra sur les trois campus de l'université de Moncton aux dates et aux lieux suivants:

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Moncton	29, 30 juin 1992 2, 3, 4 juillet 1992 25, 26 septembre 1992	12, 13, 39, 51, 52, 53 (1, 11)
Caraquet	29, 30 juin 1992 2, 3, 4 jullet 1992 25, 26 septembre 1992	05, 06, 07, 35, 37, 41 (5, 6, 9)
Edmundston	6 au 10 juillet 1992 18 et 19 septembre 1992	01, 32, 33 (3, 5)

4:00 PLAN DE FORMATION EN MATHÉMATIQUES AU SECONDAIRE

Un plan de formation en mathématiques sera offert aux enseignants et aux enseignantes du cours de **Mathématiques 7e année,** aux responsables de l'enseignement des mathématiques au secondaire 1er cycle ainsi qu'aux titulaires des classes pilotes relatif au programme expérimental de **Mathématiques 8e année.**

4:01 Session de formation reliée à la mise en oeuvre du programme expérimental: Mathématiques 7e année

Une session de formation sera offerte aux responsables de l'enseignement des mathématiques au secondaire premier cycle ayant des classes pilotes ainsi qu'aux personnes impliquées dans l'expérimentation du nouveau programme de mathématiques 7e année.

Le but de la session est de consolider la mise en oeuvre du programme des Mathématiques de la 7e année.

Cette session provinciale de deux jours aura lieu à Fredericton les 2 et 3 avril 1992.

4:02 Session de formation reliée à l'implantation du nouveau programme de mathématiques de la 7e année (1ère et 2e sessions)

Des sessions de formation reliées à l'implantation du nouveau programme de mathématiques de la 7e année seront offertes aux responsables de l'enseignement des mathématiques au secondaire 1er cycle ainsi qu'aux enseignants et aux enseignantes du cours de **Mathématiques 7e année.**

Les buts des sessions sont de présenter le programme et de faire l'arrimage entre les niveaux élémentaires et secondaires.

Ces sessions d'une durée de deux jours seront offertes dans quatre régions aux dates et aux lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	27 et 28 avril 1992	32, 33 (3)
Dalhousie	28 et 29 avril 1992	1, 35, 37, 41 (5, 7)
Caraquet	29 et 30 avril 1992	5, 6, 7 (9)
Dieppe	30 avril et 1er mai 1992	12, 13, 39, 51, 52, 53 (1, 11)

4:03 **Session de formation reliée à l'implantation du nouveau programme de mathématiques de la 7e année (3e et 4e sessions)**

Des sessions de formation reliées à l'implantation du nouveau programme de mathématiques de la 7e année seront offertes aux responsables de l'enseignement des mathématiques au secondaire 1er cycle ainsi qu'aux enseignants et aux enseignantes du cours de **Mathématiques 7e année.**

Le but des sessions est de donner une formation en enseignement coopératif.

Ces sessions d'une durée de deux jours seront offertes dans quatres régions aux dates et aux lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	29 et 30 juin 1992	32, 33 (3)
Bathurst	19 et 20 août 1992	1, 35, 37, 41 (5, 7)
Caraquet	17 et 18 août 1992	5, 6, 7 (9)
Dieppe	2 et 3 juillet 1992	12, 13, 39, 51, 52, 53 (1, 11)

4:04 **Session de formation reliée à l'implantation du nouveau programme de mathématiques de la 7e année (5e et 6e sessions)**

Des sessions de formation reliées à l'implantation du nouveau programme des mathématiques de la 7e année seront offertes aux responsables de l'enseignement des mathématiques au secondaire 1er cycle ainsi qu'aux enseignants et aux enseignantes du cours de **Mathématiques 7e année.**

Les buts de ces sessions sont de donner une formation sur le sens des nombres et de sensibiliser les participant(e)s au nouveau matériel didactique.

Ces sessions d'une durée de deux jours seront offertes dans quatres régions aux dates et aux lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	23 et 24 juin 1992	32, 33 (3)
Bathurst	18 et 21 août 1992	1, 35, 37, 41 (5, 7)
Caraquet	19 et 20 août 1992	5, 6, 7 (9)
Dieppe	24 et 25 juin 1992	12, 13, 39, 51, 52, 53 (1, 11)

4:05 **Sessions de formation reliée à l'implantation du nouveau programme de mathématiques de la 7e année (7e et 8e sessions)**

Des sessions de formation reliées à l'implantation du nouveau programme des mathématiques de la 7e année seront offertes aux responsables de l'enseignement des mathématiques au secondaire 1er cycle ainsi qu'aux enseignants et aux enseignantes du cours de **Mathématiques 7e année.**

Les buts de ces sessions sont de donner une formation sur l'usage de la nouvelle technologie dans l'enseignement des mathématiques et sur le matériel de manipulation.

Ces sessions d'une durée de deux jours seront offertes dans quatre régions aux dates et aux lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	29 et 30 octobre 1992	32, 33 (3)
Dalhousie	28 et 29 octobre 1992	1, 35, 37, 41 (5, 7)
Caraquet	27 et 28 octobre 1992	5, 6, 7 (9)
Dieppe	26 et 27 octobre 1992	12, 13, 39, 51, 52, 53 (1, 11)

4:06 **Session de formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme de mathématiques de la 8e année (1ère session)**

Une première session de formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme de mathématiques de la 8e année sera offerte aux responsables visé(e)s ainsi qu'aux titulaires des classes pilotes relatifs au programme expérimental du cours de **Mathématiques 8e année.**

Le but de la session est de présenter le nouveau programme et la nouvelle collection.

Cette session d'une durée d'une journée sera offerte dans quatres régions aux dates et aux lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	27 avril 1992	32, 33 (3)
Dalhousie	28 avril 1992	1, 35, 37, 41 (5, 7)
Caraquet	29 avril 1992	5, 6, 7 (9)
Dieppe	30 avril 1992	12, 13, 39, 51, 52, 53 (1, 11)

4:07 **Session de formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme de mathématiques de la 8e année (2e et 3e sessions)**

Des sessions de formation reliées à la mise en oeuvre du nouveau programme de mathématiques de la 8e année seront offertes aux responsables visé(e)s ainsi qu'aux titulaires des classes pilotes.

Le but des sessions est de donner une formation en enseignement coopératif.

Ces sessions d'une durée de deux jours seront offertes dans quatre régions aux dates et aux lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	29 et 30 juin 1992	32, 33 (3)
Bathurst	19 et 20 août 1992	1, 35, 37, 41 (5, 7)
Caraquet	17 et 18 août 1992	5, 6, 7 (9)
Dieppe	2 et 3 juillet 1992	12, 13, 39, 51, 52, 53 (1, 11)

4:08 **Session de formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme de mathématiques de la 8e année (4e et 5e sessions)**

Des sessions de formation reliées à la mise en oeuvre du nouveau programme de mathématiques de la 8e année seront offertes aux responsables visé(e)s ainsi qu'aux titulaires des classes pilotes.

Les buts de ces sessions sont de donner une formation sur le sens des nombres et de sensibiliser les participant(e)s au nouveau matériel didactique.

Ces sessions d'une durée de deux jours seront offertes dans quatres régions aux dates et aux lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	23 et 24 juin 1992	32, 33 (3)
Bathurst	18 et 21 août 1992	1, 35, 37, 41 (5, 7)
Caraquet	19 et 20 août 1992	5, 6, 7 (9)
Dieppe	24 et 25 juin 1992	12, 13, 39, 51, 52, 53 (1, 11)

4:09 **Session de formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme de mathématiques de la 8e année (6e et 7e sessions)**

Des sessions de formation reliées à la mise en oeuvre du nouveau programme de mathématiques de la 8e année seront offertes aux responsables visé(e)s ainsi qu'aux titulaires des classes pilotes.

Les buts de ces sessions sont de donner une formation sur l'usage de la nouvelle technologie dans l'enseignement des mathématiques et sur le matériel de manipulation.

Ces sessions d'une durée de deux jours seront offertes dans quatres régions aux dates et aux lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	29 et 30 octobre 1992	32, 33 (3)
Dalhousie	28 et 29 octobre 1992	1, 35, 37, 41 (5, 7)
Caraquet	27 et 28 octobre 1992	5, 6, 7 (9)
Dieppe	26 et 27 octobre 1992	12, 13, 39, 51, 52, 53 (1, 11)

5:00 PLAN DE FORMATION EN ANGLAIS LANGUE SECONDE

En anglais langue seconde, il sera offert des activités reliées à la mise en oeuvre du nouveau programme et à l'utilisation de l'ordinateur en enseignement.

5:01 Session de formation des reponsables

Une session de formation et d'information sera offerte aux responsables de l'enseignement de l'anglais langue seconde de tous les conseils scolaires et à un des participants des classes pilotes en anglais langue seconde de chacun des districts.

Le but de cette recontre est de présenter le nouveau programme et de donner une formation reliée au suivi à donner à l'expérimentation et à la mise en oeuvre de ce programme.

Cette session d'une durée de deux jours aura lieu à Fredericton en septembre à des dates à déterminer plus tard.

5:02 Session de formation reliée à l'expérimentation du nouveau programme d'anglais langue seconde

Une session de formation pratique sera offerte aux responsables et au personnel scolaire désigné pour expérimenter la mise en oeuvre du nouveau programme et d'en expliquer la philosophie.

Cette session de formation d'une journée sera offerte au niveau de chacun des districts aux dates et lieux déterminés en collaboration avec les responsables de l'enseignement de l'anglais langue seconde locaux et le conseiller du Ministère.

5:03 Activités de formation par les paires

Des activités de "formation par les paires" pourront être offertes au personnel scolaire.

Le but de ces activités est de donner une formation d'à point et de suivi reliée à l'expérimentation et à la mise en oeuvre du nouveau programme.

Les personnes ressources qui agiront comme "paire de formation" sont les membres du personnel scolaire désignés par les responsables de l'enseignement des programmes d'anglais langue seconde.

Ces activités d'une durée totale de deux jours seront offertes au niveaux des Conseils scolaires à des dates déterminées en consultation avec les responsables locaux. Il est suggéré de mener ces activités pendants les jours de perfectionnement prévus à la convention collective.

5:04 **Session de formation en gestion des apprentissages par ordinateurs**

Une session de formation sera offerte aux responsables de l'enseignement de l'anglais langue seconde ainsi qu'à un spécialiste présélectionné de chacun des districts.

Le but de cette session est de donner une formation en gestion des apprentissages dans le contexte de la mise en oeuvre du nouveau programme.

Ces sessions seront fixées en collaboration avec les responsables de l'enseignement de l'anglais langue seconde des districts.

6:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ AU PROGRAMME D'INITIATION À LA TECHNOLOGIE

Un certain nombre d'activités retiennent l'attention dans le domaine de la formation reliée à l'initiation à la technologie: la poursuite de l'expérimentation de l'approche modulaire et un retour sur les programmes de la 10e année.

6:01 Session de formation reliée à l'expérimentation de l'approche modulaire

Une session de formation sera offerte à un groupe sélectionné d'enseignants et d'enseignantes en initiation à la technologie.

Le but de la session est de donner une formation reliée à l'expérimentation de la nouvelle approche modulaire en enseignement de la technologie.

Cette session sera d'une durée de deux jours et sera tenue sur une base provinciale, à Fredericton, les 4 et 5 juin 1992.

6:02 Session de formation reliée à l'expérimentation de l'approche modulaire

Une session de formation sera offerte à un groupe sélectionné d'enseignants et d'enseignantes en initiation à la technologie.

Le but de la session est de donner une formation reliée à l'expérimentation de la nouvelle approche modulaire en enseignement de la technologie.

Cette session sera d'une durée de deux jours et sera tenue sur une base provinciale, à Fredericton, les 19 et 20 novembre 1992.

6:03 **Session de formation reliée au programme d'initation à la technologie de la 10e année**

Une session de formation sera offerte aux responsables, conseillers en pédagogie, coordonnateurs et chefs de département du programme d'initiation à la technologie de la 10e année.

Le but de la session est d'assurer un suivi à la mise en oeuvre du programme d'initiation à la technologie.

Cette session d'une durée de deux jours sera offerte sur une base provinciale à Bathurst le 6 et 7 octobre 1992.

Formation en entrepreneurship

Une session de formation en entrepreneurship sera offerte aux enseignants et aux enseignantes du cours d'entrepreneurship.

Le but de la session est de donner une formation par rapport à ce nouveau programme.

Cette session intensive d'une durée de 4 jours aura lieu sur le campus de l'Université à Moncton en août 1992.

7:00 PLAN DE PERFECTIONNEMENT EN SCIENCES FAMILIALES

Le plan de perfectionnement en sciences familiales vise à offrir une formation en évaluation, en nutrition et en éducation à la sexualité.

7:01 Formation reliée au programme d'évaluation des apprentissages

Une session de formation sera offerte aux enseignants et aux enseignantes des programmes d'éducation aux valeurs et de développement humain, du niveau secondaire deuxième cycle.

Le but de la session est de donner une formation en évaluation des apprentissages.

La personne ressource sera Elisabeth Coté.

La session d'une durée de deux jours aura lieu à Bathurst, les 29 et 30 octobre 1992.

7:02 Session de formation en nutrition

Une session de formation sera offerte aux enseignants et aux enseignantes en santé et sciences familiales de la 8^{e} et de la 12^{e} année.

Le but de la session est de donner une formation reliée à la publication du nouveau guide alimentaire canadien.

Les personnes ressources de cette session seront les nutritionistes du ministère de la Santé et des services communautaires. Elles peuvent être contactées aux lieux et aux numéros suivants :

Edmundston	Danielle Robichaud	735-2065
Campbellton	Denise Guérette	789-2266
Bathurst	Louise Colette Bois	547-2062
Shippagan	Isabelle Melanson	336-4796
Chatham	Jacqueline Goguen	778-6102
Moncton	Claire LeBlanc	856-2401
Fredericton	Bonnie Green	453-2825

La coordination de cette activité sera assurée par les conseils scolaires en collaboration avec la conseillère en sciences familiale du Ministère.

Ces sessions de formation seront offertes pendant les jours de perfectionnement des districts prévus à la convention collective.

7:03 **Session de formation en Éducation à la sexualité**

Une session de formation sera offerte aux enseignants et aux enseignantes en santé et sciences familiales au niveau de la 9e année.

Le but de la session sera de donner une formation en éducation à la sexualité.

Le personne ressource sera Francine Duquet.

La session d'une durée de deux jours sera offerte sur une base régionale à des dates et lieux à déterminer.

8:00 PLAN DE PERFECTIONNEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Le plan de perfectionnement en Éducation physique vise à offrir une formation reliée à l'implantation du nouveau programme au secondaire premier cycle et à offrir une formation en évaluation des apprentissages pour les enseignants et les enseignantes en éducation physique à tous les niveaux. De plus le plan vise à offrir une formation au programme de formation personnelle et sociale à l'élémentaire.

8:01 Session de formation à l'élémentaire et au secondaire premier cycle

Une session de formation sera offerte aux responsables, aux enseignants et aux enseignantes en éducation physique à l'élémentaire et au secondaire premier cycle des districts 01, 06, 32, 35, 37. (ancienne appellation)

Le but de cette session est de donner un suivi à la formation reliée à l'enseignement du nouveau programme de l'élémentaire et du secondaire premier cycle.

L'animateur de cette session sera Rhéal Chiasson.

Cette session d'une durée de deux jours sera offerte dans ces districts aux dates convenues entre le conseiller en enseignement en éducation physique et les responsables locaux.

8:02 Session intensive de formation

Une session intensive de formation sera offerte à un groupe présélectionné de spécialistes en éducation physique enseignant au niveau élémentaire et secondaire premier cycle.

Le but de la session est de donner une formation portant sur l'approche thématique, les démarches d'apprentissage et les tâches évaluatives.

Les personnes ressources sont Michel Vaillant et Germain Richer.

La session d'une durée de quatre jours sera offerte à Moncton du 10 au 14 août 1992.

8:03 **Session de formation au programme de Formation personnelle et sociale à l'élémentaire (santé)**

Une session provinciale de formation sera offerte aux responsables de l'enseignement du programme de formation personnelle et sociale à l'élémentaire.

Quelques classes pilotes seront sélectionnées afin de préciser les thèmes et objectifs prioritaires.

Le but de cette session est de donner une formation suite à la révision du programme de formation personnelle et sociale à l'élémentaire.

La personne ressource sera Rhéal Chiasson.

Cette rencontre de deux jours aura lieu à l'automne 1992.

8:04 **Session de formation au programme de formation personnelle et sociale à l'élémentaire (santé)**

Une session de formation sera offerte aux enseignants et aux enseignantes du programme de formation personnelle et sociale (santé) à l'élémentaire.

Le but de cette session est de donner une formation de suivi par rapport au nouveau programme.

Les personnes ressources de cette session seront les responsables des districts.

Ces sessions auront lieu au niveau des districts pendant les jours de perfectionnement prévus au calendrier scolaire.

9:00 PLAN DE PERFECTIONNEMENT RELIÉ AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES EN ÉDUCATION ARTISTIQUE

Un plan de formation en enseignement des arts visuels est prévu pour les titulaires de ces cours à l'élémentaire et au secondaire. De plus, des sessions de formation en éducation musicale et en expression dramatique seront également offertes.

9:01 Sessions de formation d'agents pédagogiques en arts visuels à l'élémentaire

Une session de formation sera offerte à un groupe présélectionné d'enseignants ou d'enseignantes spécialistes au secondaire par rapport au programme d'arts visuels à l'élémentaire. Ces personnes donneront ensuite la formation au personnel enseignant de l'élémentaire.

Le but de la session est de donner une formation reliée au suivi de la mise en oeuvre du nouveau programme.

Cette session d'une durée de deux jours sera offerte au niveau provincial à Moncton, les 8 et 9 juin 1992.

9:02 Session de formation en arts visuels à l'élémentaire

Une session de formation sera offerte aux enseignants et enseignantes du nouveau programme d'arts visuels à l'élémentaire.

Le but de la session sera de donner une formation de suivi.

Les personnes ressources de cette session seront les agents pédagogiques, les enseignants et les enseignantes ayant reçu préalablement une formation au niveau provincial.

Cette session de deux jours sera offerte au niveau de chaque district dans le cadre des jours de perfectionnement prévus au calendrier scolaire.

9:03 **Formation en arts visuels au secondaire**

Une session de formation en arts visuels sera offerte aux enseignants et aux enseignantes en arts visuels du secondaire.

Le but de la session est de donner une formation reliée à la démarche spécifique au nouveau programme.

Cette session d'une durée de deux jours sera tenue sur une base régionale aux dates et lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	10 et 11 septembre 1992	32, 33 (3)
Richibouctou	15 et 16 septembre 1992	12, 39, 53 (11)
Tracadie	17 et 18 septembre 1992	05, 06, 07 (9)
Bathurst	21 et 22 septembre 1992	01, 35, 37, 41 (5, 7)
Moncton	23 et 24 septembre 1992	13, 51, 52 (1)

9:04 **Session de formation en musique générale pour les niveaux élémentaire et secondaire**

Des sessions de formation en éducation musicale seront offertes aux enseignants et aux enseignantes des niveaux élémentaire et secondaire.

Le but de ces sessions est de donner un complément de formation reliée aux modifications apportées aux programmes d'études.

Cette session de deux jours sera tenue sur une base de districts aux dates et lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Edmundston	10 et 11 septembre 1992	32, 33 (3)
Richibouctou	15 et 16 septembre 1992	12, 39, 53 (11)
Tracadie	17 et 18 septembre 1992	05, 06, 07 (9)
Bathurst	21 et 22 septembre 1992	01, 35, 37, 41 (5, 7)
Moncton	23 et 24 septembre 1992	13, 51, 52 (1)

9:05 **Session de formation en expression dramatique**

Une session de formation en expression dramatique sera offerte aux enseignants et aux enseignantes titulaires de ce cours au secondaire deuxième cycle.

Le but de la session est de donner une formation en expression dramatique.

Cette session provinciale d'une durée de deux jours aura lieu les 28 et 29 septembre 1992 à Moncton.

10:00 PLAN DE PERFECTIONNEMENT EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS À L'ÉLÉMENTAIRE

Le plan de perfectionnement en enseignement du français à l'élémentaire vise à donner un suivi relié à la mise en oeuvre du nouveau programme.

10:01 Rencontre des responsables de l'enseignement du français à l'élémentaire

Il y aura, une rencontre des responsables de l'enseignement du français à l'élémentaire.

Le but de cette session est d'assurer un suivi par rapport au programme de français à l'élémentaire et de mettre l'accent sur l'évaluation des apprentissages selon la nouvelle approche qui soustend ce programme.

Cette réunion de deux jours aura lieu à Fredericton en novembre 1992.

10:02 Session de formation en évaluation des apprentissages

Une session de formation en évaluation des apprentissages sera offerte aux enseignantes et enseignants de la 6^{e} année.

Le but de la session est de donner une formation en évaluation selon les approches qui soustendent le nouveau programme de français.

Cette session d'une journée sera offerte au niveau des conseils scolaires à des dates et lieux déterminés par la conseillère en français à l'élémentaire en collaboraiton avec les responsables de l'enseignement du français des conseils scolaires.

Cette session sera offerte dans le cadre des jours de perfectionnement prévus par les conseils scolaires selon la convention collective.

11:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ AUX PROGRAMMES DE SCIENCES ET DE MATHÉMATIQUES À L'ÉLÉMENTAIRE

Le plan de formation relié aux programmes de Sciences et de Mathématiques à l'élémentaire vise à donner une formation et à assurer un suivi à l'implantation du programme des mathématiques de l'élémentaire. Des activités sont prévues pour les responsables de l'adaptation pédagogique et pour les responsables de l'enseignement des mathématiques et ceux de l'enseignement des sciences à l'élémentaire.

11:01 Formation des responsables de l'enseignement des mathématiques à l'élémentaire

Une session de formation sera offerte aux responsables de l'enseignement des mathématiques à l'élémentaire.

Le but de la session est de donner une formation par rapport au suivi à l'enseignement du programme et de se familiariser avec l'approche en mathématiques pour les classes multiprogrammes.

Cette session provinciale d'une durée de deux jours aura lieu à Fredericton les 28 et 29 mai 1992.

11:02 Plan local de formation relié au nouveau programme des mathématiques à l'élémentaire

Il est proposé qu'une journée de formation soit prévue au calendrier des districts scolaires pour les enseignants et les enseignantes de la première à la troisième année.

Le but de cette journée de perfectionnement est de familiariser les enseignants et enseignantes avec la banque informatisée de mesure.

11:03 **Formation des responsables en adaptation pédagogique**

Une session de formation sera offerte aux responsables de l'adaptation pédagogique.

Le but de la session est de donner une formation reliée à l'utilisation d'une adaptation d'activités en mathématiques pour les élèves en adaptation pédagogique.

Cette session provinciale d'une durée de deux jours aura lieu à Fredericton les 15 et 16 octobre 1992.

11:04 **Formation en Sciences à l'élémentaire**

Une session de formation sera offerte aux responsables de l'enseignement des sciences à l'élémentaire.

Le but de cette session est de donner une formation reliée au programme - cadre de Sciences à l'élémentaire.

Cette session provinciale aura lieu à Fredericton en mars 1993.

12:00 PLAN DE FORMATION EN DROITS HUMAINS ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

12:01 Formation en solidarité internationale

Une aide ponctuelle sera apportée aux projets de formation en solidarité internationale initiés par l'A.E.F.N.B.

13:00 STAGE DE FORMATION DE L'A.C.E.L.F.

13:01 Stage de l'A.C.E.L.F.

L'Association canadienne d'éducation de langue française (A.C.E.L.F.) propose un stage de perfectionnement au personnel d'encadrement pédagogique, aux enseignants, aux enseignantes, aux éducateurs et aux éducatrices de la maternelle.

Les buts de ce stage sont de permettre un échange de connaissances d'innovations pédagogiques et d'expériences culturelles entre les animateurs, les animatrices et les stagiaires.

Ce stage d'une durée de deux semaines aura lieu à Québec du 5 au 17 juillet 1992.

15:00 PLAN DE FORMATION EN ADAPTATION SCOLAIRE

Le plan de formation en adaptation scolaire a pour objectif général d'offrir une formation reliée à l'intégration.

15:01 Session de formation pour les coordonnateurs et coordonnatrices en adaptation scolaire

Une session de trois jours sera offerte aux coordonnateurs et coordonnatrices en adaptation scolaire.

Les ateliers porteront sur les dossiers pertinents à leur travail de coordination.

Cette session aura lieu à Fredericton. Les dates de cette réunion vous seront communiquées plus tard.

15:02 Institut en adaptation scolaire

Un institut en adaptation scolaire est offert au personnel des conseils scolaires.

Cet institut est organisé par l'Université de Moncton en collaboration avec le ministère de l'Éducation, l'A.E.F.N.B., l'A.N.B.I.C., la fondation pour l'avancement du droit au N.-B. et l'Institut G. Allan Roeher.

Cet institut comprend quatre sessions. Ces sessions portent sur l'adaptation scolaire en général et sur les troubles d'apprentissage.

L'institut aura lieu sur le campus de Moncton, du 9 au 14 août 1992.

Les sessions offertes seront les suivantes:

1- les fondements de l'intégration scolaire et l'individualisation de l'enseignement;
2- l'administration et la gestion de l'adaptation scolaire;
3- les modes d'instruction en pédagogie adaptée : l'apprentissage coopératif;
4- les troubles d'apprentissage.

Au total, il y a 140 places. Chacun des conseils scolaires bénéficiera d'un nombre de places proportionnel à sa population enseignante.

Les dépenses occasionnées pour le transport des participants et des participantes ne seront pas remboursées par les services de perfectionnement pédagogique. Les autres dépenses sont couvertes par les organismes déjà cités.

15:03 **Session locale de perfectionnement en intégration scolaire**

Des sessions de sensibilisation et d'information seront offertes au personnel des conseils scolaires (directions générales, personnel pédagogique, personnel des services aux élèves, directions des écoles, personnel enseignant, et aides-enseignant(e)s).

Le but de ces sessions est d'informer et de sensibiliser l'ensemble du personnel scolaire à une meilleure compréhension de l'intégration scolaire.

Ces sessions seront offertes, au cours de l'année 1992-1993, au conseil scolaire 01 et au personnel de la région d'Edmundston de l'ancien conseil scolaire 33.

Les dates de ces sessions seront déterminées conjointement par la direction des services aux élèves et les autorités des conseils scolaires.

16:00 PLAN DE FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES ENSEIGNANTES AUX ÉLÈVES MALENTENDANTS

16.01 Session d'information pour les enseignants et les enseignantes qui reçoivent un ou une élève malentendant(e)

Une session de formation est offerte aux enseignants et aux enseignantes qui reçoivent un ou une élève malentendant(e) dans leur classe.

Le but de cette session est de donner les habiletés de base nécessaires à l'accueil et à l'enseignement des élèves malentendant(e)s.

Cette session d'une durée d'une journée aura lieu aux dates et aux lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Grand Sault	8 septembre	32, 33 (3)
Bathurst	9 septembre	01, 35, 37, 41 (5, 7)
Tracadie	10 septembre	05, 06, 07 (9)
Bouctouche	11 septembre	12, 13, 39, 51 (1, 11) 52, 53

16:02 Formation universitaire

Un cours au niveau de la maîtrise sera offert aux enseignants et aux enseignantes pour les services aux élèves malentendant(e)s pendant la session du printemps.

Ce cours aura pour but d'approfondir leurs connaissances dans le domaine du développement du langage chez les enfants malentendant(e)s.

Ce cours sera offert par l'Université de Moncton par sessions intensives et téléconférences du 16 mai au 18 octobre 1992.

17:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ À L'ENSEIGNEMENT AUX ÉLÈVES HANDICAPÉ(E)S DE LA VUE

Ce plan a pour objectif de parfaire la formation des enseignants et des enseignantes qui ont la responsabilité d'élèves handicapés de la vue.

17:01 Session de formation destinée aux enseignants et enseignantes itinérant(e)s

Une session de formation sera offerte aux enseignants itinérants et aux enseignantes itinérantes responsables de l'enseignement aux élèves handicapé(e)s de la vue.

Le but de la session est de donner une formation reliée à la modification du comportement des élèves handicapé(e)s de la vue.

Cette activité d'une durée de 2 jours aura lieu à Halifax les 20 et 21 octobre 1992.

17:02 Session de formation en braille

Une session de formation sera offerte aux nouveaux enseignants itinérants et aux nouvelles enseignantes itinérantes responsables de l'enseignement aux élèves handicapé(e)s de la vue.

Ce perfectionnement sera offert en quatre sessions de deux jours au cours de l'année scolaire 1992-1993.

18:00 PLAN DE FORMATION EN PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

18:01 Session de formation des psychologues scolaires

Une session provinciale de formation sera offerte aux psychologues scolaires.

Le but de la session est de donner une formation en thérapie brève et en neuropsychologie.

La session sera d'une durée de 4 jours pour ceux qui n'ont pas déjà reçu cette formation. Les deux derniers jours permettront de regrouper à la fois ceux qui seront pour une première fois exposés à la formation et ceux qui ont déjà été initiés à cet approche.

La session aura lieu à Moncton à l'automne 1992.

18:02 Intervention face au suicide

Une session de formation est offerte à un groupe d'intervenant présélectionné de chaque conseil scolaire.

Le but de la session est de donner une formation permettant de reconnaître et d'évaluer les risques de tentatives de suicide chez les individus.

Cette session est mise à la disposition des conseils scolaires qui en font la demande. Une liste de personnes ressources a déjà été mise à la disposition des conseils scolaires par la Direction des services aux élèves.

La personne contacte est Brigitte Lavoie.

Il est recommandé de tenir cette session de deux jours pendant les journées de perfectionnement prévues au calendrier scolaire par la convention collective.

19:00 PLAN DE FORMATION DESTINÉ AUX CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

19:01 Session de formation destinée aux Conseillers et aux Conseillères en orientation

Une session provinciale de formation sera offerte aux conseillères et aux conseillers en orientation scolaire et professionnelle.

Le thème de cette session sera : L'orientation professionnelle et la société du Nouveau-Brunswick en changement.

Cette session d'une durée de trois jours sera offerte à Moncton les 20, 21 et 22 mai 1992.

20:00 FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX EN MILIEU SCOLAIRE

20:01 Session de formation des travailleurs sociaux

Une session de formation destinée aux travailleurs sociaux en milieu scolaire sera offerte en collaboration avec le ministère de la santé et des services communautaires.

Le but de la session est de donner une formation dans leur domaine d'intervention.

Le lieu et le moment de la réunion seront communiqués plus tard.

20:02 Session de formation sur l'usage des drogues

Une session de formation sera offerte aux psychologues scolaires et aux travailleurs sociaux scolaires.

Le but de la session est de former des intervenants de première ligne afin qu'ils sachent mieux comment identifier les jeunes toxicomanes et les acheminer vers les services appropriés.

Les dates et lieux de cette session de formation seront déterminés par la conseillère en psychologie scolaire du ministère de l'Éducation en collaboration avec les intéressés au niveau local.

21:00 PLAN DE FORMATION DESTINÉ AUX SERVICES DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

21:01 Session de formation pour les responsables des bibliothèques scolaires

Une session de formation sera offerte aux responsables des bibliothèques scolaires.

Le but de la session est de donner une formation reliée aux nouvelles techniques et aux services documentaires dans les bibliothèques des écoles publiques.

Cette session aura lieu en mars 1993.

22:00 PLAN DE FORMATION RELIÉ À L'INSTITUTION DES MATERNELLES

Le plan de formation relié à l'institution des maternelles comporte deux volets. Le ministère vise à donner une formation reliée à la mise en oeuvre du nouveau programme. Cette formation sera offerte aux responsables ainsi qu'aux éducatrices et éducateurs.

Le deuxième volet est offert aux éducatrices et aux éducateurs qui doivent compléter leur formation initiale dans les délais prévus par l'entente. Il s'agit de sessions de formation universitaire.

22:01 Session de formation des responsables de la maternelle

Une première session de formation sera offerte aux responsables de la maternelle.

Le but de la session est de poursuivre la formation et transmettre des informations par rapport au nouveau programme d'éducation à la maternelle.

Entre autres sujets retenus, il sera question des thèmes suivants : la stimulation du langage, les arts visuels, l'utilisation des marionnettes, etc.

Cette session provinciale de deux jours aura lieu en juin 1992.

22:02 Session de formation des responsables de l'enseignement à la maternelle

Une deuxième session de formation sera offerte aux responsables de la maternelle.

Le but de la session est de poursuivre la formation par rapport à la mise en oeuvre du nouveau programme d'éducation à la maternelle.

Entre autres, on traitera des sujets suivants : l'évaluation, le bulletin, la transition entre la maternelle et la 1re année, etc.

Cette session provinciale d'une durée de trois jours aura lieu à Moncton en octobre 1992.

22:03 **Sessions de formation universitaire**

Des sessions de formation universitaire seront offertes aux éducatrices et aux éducateurs de la maternelle par l'Université de Moncton.

Le but de ces sessions est de donner une formation universitaire aux éducatrices et éducateurs de la maternelle qui n'ont pas complété la formation requise pour oeuvrer dans le système des écoles publiques.

Ces cours seront offerts par les trois campus de l'Université de Moncton à partir de la session de mai.

Les cours offerts porteront sur les thèmes suivants :

1 - l'organisation de la maternelle
2 - la psychomotricité
3 - l'éducation musicale
4 - l'éducation par l'art
5 - l'éveil aux sciences à la maternelle

Les services de perfectionnement pédagogique ne rembourseront pas aux conseils scolaires les coûts de participation à ces sessions universitaires.

22:04 **Sessions régionales sur l'utilisation des marionnettes**

Une session de formation sera offerte aux éducatrices et aux éducateurs de la maternelle.

Le but de la session est d'offrir une formation reliée à l'exploitation de la marionnette dans la stimulation du langage chez l'enfant.

La session de deux jours sera offerte dans chaque district à des dates et lieux fixés par la conseillère à la maternelle du Ministère en collaboration avec les responsables de la maternelle des conseils scolaires.

22:05 **Session de formation en Arts visuels**

Une session de formation sera offerte aux éducatrices et aux éducateurs de la maternelle.

Le but de cette session est de favoriser la créativité et l'expression chez les enfants par les différentes formes d'arts (visuels, musicales, etc).

Cette session d'une journée sera offerte au niveau des districts scolaires à des dates et lieux fixés par la conseillère à la maternelle du Ministère en collaboration avec les responsables de la maternelle des conseils scolaires.

22:06 **Session de formation en évaluation**

Une session de formation sera offerte aux éducatrices et aux éducateurs de la maternelle.

Le but de la session est de donner une formation reliée à l'évaluation du comportement de l'enfant à la maternelle et de la transition de la maternelle à la 1re année.

Cette session est offerte aux conseils scolaires et sera fixée par les responsables locaux en collaboration avec la conseillère à la maternelle du Ministère.

23:00 PLAN DE FORMATION EN ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Des sessions de formation en évaluation des apprentissages seront offertes au personnel pédagogique des conseils scolaires et aux titulaires des programmes de géographie et de physique du niveau secondaire deuxième cycle.

23:01 Session de formation en évaluation des apprentissages

Une session de formation en évaluation des apprentissages sera offerte aux directions des écoles et aux responsables de la pédagogie des conseils scolaires.

Le but de cette session est de donner une formation en évaluation des apprentissages aux responsables de la pédagogie des écoles et des bureaux des conseils scolaires.

Cette session est la reprise de celle offerte à l'automne '91 à des groupes contingentés. Elle sera, comme la précédente, d'une durée de deux jours et sera offerte sur une base régionale aux dates et lieux suivants :

Lieux	Dates	Conseils scolaires
Bathurst	27 et 28 octobre 1992	41 (7)
Campbellton	2 et 3 novembre 1992	35 - 37 (5)
Edmundston	4 et 5 novembre 1992	32, 33 (3)
Tracadie	12 et 13 novembre 1992	05, 06, 07 (9)
Richibouctou	16 et 17 novembre 1992	12, 39 (11)
Moncton	18 et 19 novembre 1992	13, 52 (1)

23:02 **Sessions de formation en évaluation des apprentissages en physique et en géographie**

Des sessions de formation en évaluation des apprentissages sont proposées aux enseignants et enseignantes des programmes suivants :

- Géographie 4111 et 4112;
- Physique 5111 et 5112.

Le but de ces sessions est de donner une formation en rédaction d'items d'examens à partir des définitions de domaine qui accompagnent les nouveaux programmes d'études en physique et en géographie. Il en découlera une connaissance plus approfondie des définitions de domaine et de leur utilité pour les enseignants et les enseignantes.

Ces sessions seront organisées par les responsables de la pédagogie des nouveaux districts scolaires en collaboration avec la direction de la mesure et de l'évaluation du Ministère.

Ces sessions seront offertes pendant les jours de perfectionnement prévus au calendrier scolaire.

Liste des cours universitaires

Les cours universitaires portant sur les thèmes suivants seront offerts au printemps et à l'été 1992.

Les frais d'inscription, de voyage, d'hébergement et de repas reliés aux cours énumérés ici, ne seront pas remboursés par les services de perfectionnement pédagogique.

Cours	Campus	Dates du début du cours
Apprentissage coopératif	Moncton	29 juin 1992
Arts visuels à l'élémentaire	Shippagan	12 mai 1992
	Edmundston	à déterminer
Français à l'élémentaire	Moncton	29 juin 1992
	Shippagan	10 août 1992
Mathématiques à l'élémentaire	Moncton	29 juin 1992
	Shippagan	6 juillet 1992
	Edmundston	à déterminer
L'organisation de la maternelle	Moncton	4 mai 1992
	Shippagan	---
	Edmundston	à déterminer
La psychomotricité	Moncton	---
	Shippagan	12 mai 1992
	Edmundston	---
L'éducation par la musique	Moncton	29 juin 1992
	Shippagan	6 juillet 1992
	Edmundston	à déterminer
L'éducation par l'art	Moncton	à déterminer
	Shippagan	12 mai 1992
	Edmundston	16 mai 1992
Techniques d'animation et de communication	Moncton	29 juin 1992
	Shippagan	11 mai 1992
	Bathurst	6 mai 1992
Psychologie de l'enfant	Moncton	4 mai 1992
	Bathurst	16 mai 1992